

**Espace Scientifique et Technique des Ressources Aquatiques
et de la Navigation - ESTRAN
Désignation des représentants de la Ville de Dieppe**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 38
Nombre de votants : 37*

LE 17 AVRIL DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 10 avril 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents: M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean, M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra.

Est absente et excusée : Mme THETIOT Danièle.

Pouvoir a été donné par : Mme THETIOT Danièle à M. GAUTIER André.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

M. Nicolas LANGLOIS, Adjoint au Maire, expose que l'Espace Scientifique et Technique des Ressources Aquatiques et de la Navigation (ESTRAN) a pour objet :

- la vulgarisation de la culture scientifique technique et industrielle du milieu littoral et marin ainsi que l'étude, le suivi et la gestion d'activités littorales et environnementales dans une approche systémique et globale,

- ainsi que d'étudier, rassembler et classer des documents et objets présentant un intérêt technique, scientifique, pédagogique, environnemental ou artistique en rapport avec le milieu marin ou les activités maritimes en vue de leur conservation et de leur présentation au public.

Cette association a aussi la possibilité de dispenser des actions d'insertion et des formations pédagogiques ou professionnelles et d'apporter son concours à des actions de recherche et de transfert de technologie en relation avec le milieu marin.

Conformément aux statuts de l'ESTRAN, la Ville de Dieppe est membre de droit de cette association et dispose de 2 représentants appelés à siéger aux assemblées générales et au Conseil d'Administration.

Le Conseil Municipal est invité à désigner, au scrutin majoritaire, ses 2 représentants.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de procéder par un vote à main levée.

Candidats proposés par la majorité : Sabine AUDIGOU, Véronique LETEISSIER

Les élus de la liste « Unis pour Dieppe », ne participent pas au vote.

Les élus de la liste « Dieppe au Cœur » votent contre les candidatures présentées par la majorité municipale.

Sont élues par 30 voix : Sabine AUDIGOU, Véronique LETEISSIER

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire